L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI, 17 FEVRIER 1893.

THEATRE DE L'OPERA.

Une fugue à l'anglaise—Bénéfice des chœurs.

Nous sommes au premier rang de ceux qui, depuis longtemps, rêvent l'institution d'une grande saison lyrique française, partagée entre New York et la Nouvelle-Orléans et permettant aux directeurs de l'exploitation d'offrir aux artistes un engagement de six ou sept mois. Cette idée, qui est juste au double point de vue patriotique et artistique, et que nous caressions avec amour, nous étions à la veille de la voir se réaliser. Tout au moins, il y avait une tentative sérieuse faite, pour arriver à sa réalisation. Et voilà que l'incartade d'un baryton, qui ne manque peut être pas de valeur comme chanteur, mais qui, comme homme, n'a le moindre souci, ni de sa dignité, ni des intérêts de ses camarades, fait avorter le projet, au moyen d'une fugue à l'anglaise qui mériterait une sévère leçon.

Tel est le fait que nous avons à constater, avec amertume, aujourd'hui, pour la seconde fois. Il y a, ici, nous ne savons combien de personnes, une centaine, au moins, artistes du chant et de la comédie, choristes, musiciens de l'orchestre, qui comptaient sur cette entreprise pour se rapprocher de la France et se faire rapatrier à peu de frais. Une fantaisie à peu près inexplicable, des prétentions encore moins justifiables de ce monsieur, ont suffi pour jeter le désarroi partout.

Il y a un certain nombre de choristes qui comptaient prendre, aujourd'hui même, le chemin de New York, et qui se voient, maintenant, dans la nécessité de recourir à la bienveillance du public pour pouvoir s'en aller. Ils se sont adressés à quelques artistes de la scène pour donner, avec leur aide, une représentation à bénéfice.

Ils ont obtenu, en effet, le concours d'artistes de cœur, qui se sont mis à leur disposition, sans hésiter et sans compter. Nous citerons, entr'autres, Mme Lematte, M. Gluck, M. Dethurens et Mlle Airmay. A cette occasion on jouera *Carmen*, le chef d'œuvre de Bizet, avec Mme Lematte dans le principal rôle de la pièce, et Mlle Airmay dans celui de Micaela.

La représentation aura lieu, demain soir. Nous comptons sur une belle chambrée ; ce sera la dernière soirée fashionable de la saison.

Impossible de nous rendre à la matinée d'hier. On y donnait la *Mascotte* au bénéfice de M. Jan. C'est, personne ne l'ignore, son rôle favori ; il le comprend et l'interprète très bien. Il y a, dès les débuts, obtenu un grand succès qui n'a fait que s'accentuer davantage hier, devant une salle très belle et très sympathique.

Le soir, c'était le bénéfice de M. Dethurens, artiste consciencieux, plein de zèle, de bonne volonté et toujours prêt à rendre service. Nous ne nous attendions pas à une aussi jolie salle. Il est vrai que l'on jouait *Lakmé* le plus joli succès de la saison, avec *Samson et Dalila*.

Comme à l'ordinaire Mme Jan-Boyer y a déployé toutes les ressources de sa charmante voix, qu'elle manie toujours avec une grande habileté. Aussi, quel succès elle a obtenu ! Quant à M. Gluck, il fait toujours un excellent Gerald—jolie voix, diction excellente, profond sentiment dramatique, façon très rare de soupirer la romance. Nous aurons, du reste, encore le plaisir de l'entendre, demain soir, dans *Carmen*, au bénéfice des chœurs.

Académie de Musique.

Tar and Tartar continue à attirer la foule à l'Académie de Musique. Il en sera ainsi jusqu'à dimanche prochain. Ce jour-là, commenceront les représentations d'une étoile, très admirée à la Nouvelle Orléans—Mlle Lillian Lewis ; elle doit, pendant la durée de son engagement, paraître dans deux pièces : "Lady Lil," de E. Marston, et "Thérèse Racquin" de Zola—Deux productions fort originales, dont l'artiste fait ressortir les beautés avec un remarquable talent. Nous reviendrons sur ce sujet, quand Mlle Lilian Lewis aura fait sa première apparition.

Théâtre St-Charles.

James O'Neill soulève tous les soirs, sans compter les matinées, les bravos de ses auditeurs, au St-Charles Theatre. Le mouvement qui entraîne la foule vers ce théâtre ne se ralentit pas ; il s'accentue davantage, au contraire, et l'on verra partir avec regret cet excellent artiste, samedi prochain.

Le lendemain doit commencer l'engagement de Mme Camille Cleveland. Toujours très applaudie, à la Nouvelle-Orléans.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est, sans conteste, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

Grand Opera House.

Malgré les nombreuses attractions qu'ont offertes, jusqu'ici, au public les autres théâtres—l'Opéra Français, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles—la vogue de *Cléopâtre* ne s'est pas ralentie. Plus que jamais il y a foule au théâtre de la rue du Canal pour entendre, pour applaudir l'excellente artiste américaine.

Nous connaissons bien des artistes qui, en ce moment, se sentent fatigués, que le climat de la Nouvelle-Orléans énerve, affaiblit. Il n'en est pas de même de Mme Davenport. Elle est, à l'heure qu'il est, plus ardente, plus dramatique que jamais. Elle en est à la fin de sa deuxième semaine.

Il n'y paraît guères, à voir la salle bondée d'un public qui se montre plus avide de l'entendre que le premier jour. Nous pouvons affirmer que bien des amateurs regretteront son départ.

Recital.

Nous recevons, de Mme Samuel, une gracieuse invitation à la matinée qu'elle donne, demain, au foyer de l'Opéra. Cette séance, dite Recital, n'est autre chose que l'exécution par l'habile artiste d'une certaine quantité de morceaux, tirés de différentes écoles.

Pour attirer la foule à semblables auditions, pour y intéresser le public et s'y faire chaleureusement applaudir, il faut un rare talent. Mme Samuel en a certainement plus qu'il ne lui est nécessaire. C'est pour nous un devoir, ce sera surtout un plaisir d'aller l'entendre.

Graines et semences.

L'établissement de D. M. Ferry & Co., marchands de graines, de semences, de plants, d'arbres fruitiers, etc., à Détroit dans l'Etat du Michigan, est, croyons-nous, le plus vaste et le plus complet qui existe dans ce pays. Nous le recommandons tout spécialement aux horticulteurs et aux jardiniers de la Louisiane. Il n'est rien dans la sphère du régime végétal qu'on ne trouve chez MM. Ferry & Co. Tout ce qu'ils livrent est parfaitement frais et de qualité supérieure. Aussi leur clientèle est immense et s'étend à tous les Etats de l'Union.

Qui ne se souvient de la fameuse phrase de roman-feuilleton : "Sa main était froide comme celle d'un serpent !"

Ce n'est pas mal, mais il y a mieux. Oyez plutôt M. Ferrouillat qui, du haut de la tribune française, dans la séance du 22 novembre 1875, laissait tomber ces mots :

"Le suffrage universel est un *torrent* que je vous invite à prendre par la *main* pour le conduire à *la lumière*."

La main d'un torrent ! Dumaine, ce pauvre Dumaine qui en a tant dit cependant, n'aurait pas inventé celle-là !

Après avoir fait un cours de deux heures sur les tumeurs gangreneuses, un professeur de pathologie interroge un élève.

—Monsieur, lui demande-t-il, qu'est-ce qui donne le charbon ?

Alors, sans doute un tantinet distrait :

—Mais, répond l'élève, c'est.... le charbonnier.

Un mot d'académicien :

—A propos, monsieur, demandait une femme du monde à un immortel fraîchement élu, est-ce qu'on touche, un fort traitement quand on est, comme vous, de l'académie ?

—Quinze cents francs et nourri. Nous dînons beaucoup en ville.

Huile à l'épreuve du feu—Fire proof oil—la meilleure au monde, 10 cts. le gallon.

Gasoline sans odeur pour stove, 10cts. le gallon ; Lampes, Gasoline, Stoves, etc., les plus beaux articles du genre aux prix les plus réduits. Prompte attention à toutes commandes reçues par la malle. FERDINAND PECOUL. 66 rue de Chartres, près Bienville.
fév—1m

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 Février 1893. Indications pour la Louisiane : Averses locales, suivies de beau temps.

Température du 16 février 1893 Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	72	20
Midi	80	24
3 P. M.	78	23
6 P. M.	76	22

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.—Daniel Hanson à Mlle Selina Brown; John S. Mire à Mlle Céleste Trotard; Walter J. Ferguson à Mlle J. M. Giffney; Peter Miller à Mlle Sophie Brudel; Thomas Schroeder à Mlle Josie Wilson; William McTague à Mlle Mary Ann Hayes; Jean M. Sabathie à Mlle Francine Coulet; William Kearney à Mlle Catherine Kessels; Edward J. Stack à Mlle Mary Quinn.

Naissances.—Mmes Emile Barbin, une fille; A. F. Spreen, une fille; Richard M. Bischoff, une fille; Félicie Omina, un garçon; Charles T. Doerr, une fille; John Gosseling, une fille; Joseph Aubry, un garçon; Noah James, une fille; Spencer Edwards, une fille; Benjamin Black, une fille.

Décès.—Mlle Marie H. Fortier, 76 ans, 197 rue Bourgogne; Thomas A. Wilson, 5 jours, coin Quatrième et Washington; Edgar Jarreau, 20 ans, 327 rue Marais; Mme Ellen Thompson, 361 1/2 rue Camp; Veuve Johanna Russell, 60 ans, 388 rue Magasin; Joseph Menis, 47 ans, Hôtel-Dieu; William Rahal, 42 ans, 86 1/2 rue Lapeyrouse; Annie S. Lorcher, 3 ans, coin Remparts et Constantinople; Bella Charles, 3 ans, 362 rue Bourgogne.

Cour de Circuit des Etats-Unis—Après avoir comparu devant le juge Moulin, C. G. Wilborn, qui avait été arrêté par des détectives de l'Alabama, a comparu devant le marshall Donnelly qui a refusé de le livrer aux deux détectives sans un ordre de la cour de circuit.

Les détectives, n'avaient pas le droit de l'arrêter sans réquisition et ils peuvent être eux mêmes accusés d'enlèvement.

Niles Tool Works contre les Taylor Bros, Iron Works. Jugement en faveur des demandeurs pour $4,125.

Printers Tool Co., contre les mêmes. Même jugement.

Marie et Francis W. Sickles, contre la ville, en recouvrement d'un legs fait par Simon Von Sickles à la ville, à certaines conditions.

La ville ne s'étant pas conformée à ces conditions, et n'ayant pas dépensé l'argent ainsi qu'il était spécifié dans le testament, les demandeurs exigent l'annulation de la clause par laquelle la ville a été instituée légataire.

Cour Civile de District.—Mlle Margaret Keating contre T. Toucher pour $1,100.

J. J. Frigerio contre Kranz frères en appel.

Cour Criminelle.—Section A.—J. Workman, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Section B.

E. Lowenstein, arrêté à la requête des autorités de Vicksburg, fait une demande d'habeas corpus.

M. Henriquez a demandé la mise sous caution de Robt. D. Bacot qui, le 1er janvier, a tué Dennis Moore.

Le juge rendra sa décision aujourd'hui.

P. Brown, larcin, 2 ans.

Marie Washington, larcin, acquittée.

Lora Mills, larcin, ordonnance de non lieu.

Affaire Torregano.—La police a encore arrêté trois nègres, qu'elle croit être impliqués dans le meurtre de l'agent Torregano. Elle n'a pas l'intention pour le moment d'opérer d'autres arrestations.

Apoplexie.—Hier matin, à 10 heures, M. E. M. Willenk, âgé de 35 ans, voyageur de commerce pour la Webster King Glue Co., de St Louis, a été frappé d'une attaque d'apoplexie coin Gravier et Magasin, et transporté au poste de police du port, il y est mort avant l'arrivée de l'ambulance.

Real Estate Exchange.

Hier soir a été tenu, au local du Commercial Club, rue du Canal No 182, une réunion des personnes intéressées dans la création du Real Estate Exchange. Le meeting a été présidé par M. A. K. Miller. Les personnes suivantes étaient présentes :

A. K. Miller, E. H. Lombard, W. I. Hodgson, J. McAdam, W. E. Dodsworth, J. M. Villavasso, B. F. Welch d'Alexandria, W. C. H. Robinson, E. Surgi, N. Negrotto, Jr., Janizewski, W. Kernaghan, J. Andrieu, F. Walson, R. L. Tullis, Julius Koeb, H. D. Coleman, F. Dreyfous, E. Curtis, E. Rochereau, Danziger, L. P. Richards, E. Sully, Jos. Fanfaro, A. Bocis, G. Shephard, etc.

Le comité chargé de la rédaction de la charte a soumis ce document qui a été lu en entier, puis par sections pour être amendé, et enfin adopté dans son ensemble.

La charte dit que le nom de l'association sera "New Orleans Real Estate Exchange limited."

Son but sera de créer des relations plus intimes entre les encanteurs, les agents de propriétés foncières, les propriétaires, les architectes les Associations de Homestead, etc., etc., de fournir aux membres toutes les informations qui pourront les intéresser et leur être utiles, de simplifier autant que possible les lois relatives à la propriété foncière, d'encourager le placement du capital dans les sections qui promettent le meilleur revenu, de relever cette branche commerciale et de favoriser les relations sociales des membres de la Société, enfin d'encourager l'immigration et le placement des capitaux étrangers à la Nlle-Orléans.

Le capital de la société sera fixé à $100,000 avec privilège de le porter à $250,000 par un vote de 2/3. Il y aura 4,000 actions de $25 payables 20 0/0 comptant et le reste 10 0/0 mensuellement jusqu'à paiement intégral.

L'association sera dirigée par un bureau composé de 15 membres dont 5 seront élus pour 1 an, 5 pour 2 ans et 5 pour 3 ans, une élection annuelle de 5 nouveaux membres devant avoir lieu pour remplacer ceux dont le terme expirera.

Le premier Board sera élu aussitôt que $25,000 d'actions auront été souscrites. Il se réunira le 3me mardi de décembre de chaque année et choisira parmi ses membres un président, quatre vice présidents, et un secrétaire-trésorier, qui fournira un cautionnement.

Chaque directeur pour être éligible, devra être possesseur d'au moins quatre actions.

Le nombre des actions avait été d'abord fixé à 10, mais M. D. Coleman a proposé la réduction à quatre, parce que le but est avant tout, non de créer une Association de capitalistes, mais une association populaire, et si le nombre des actions est trop élevé, certains membres qui auraient les capacités nécessaires pour devenir directeurs, mais non les moyens de posséder 10 actions, ne pourraient pas être élus, malgré le désir qu'aurait peut être la majorité des membres de leur confier la direction des affaires de la société.

Cet amendement et quelques autres ont été acceptés et la charte a été adoptée dans son ensemble.

Adoption d'une motion ayant pour objet de laisser au président le choix d'un comité de huit membres pour rédiger des règlements et soumettre leur rapport à un meeting dont la date sera fixée par le président.

Sur motion de celui-ci la charte a été signée, la spécification du nombre d'actions souscrites par les signataires étant facultative.

Les personnes suivantes ont apposé leurs signatures à la charte :

A. K. Miller, — actions; W. I. Hodgson, 20; J. D. Coleman, 4; Macon, Denis & Kernagan, —; A. Rochereau, 5; J. M. Villavaso, 10; Robinson & Underwood, 60; Danziger & Stern, —; P. Watson, 4; F. J. Dreyfous, 4; J. Koeb, 10; L. A. Richards, 4; Theo Janiszewski, 4; T. Sully, 20, E. Curtis, 10; D. Negrotto Jr., 1; J. R. Conway, 2; J. W. Fairfax, 2; P. M. Welch, 10; P. A. Bacas, 4; A. J. Shepherd, —. Total 175 actions ou $4,375.

Accident.—A 4 heures de l'après-midi, Henry Rids, un enfant de 15 ans, demeurant rue Bourgogne, près Forstall, est tombé d'une charrette, au coin des rues Clouet et Chartres, et a eu la jambe gauche écrasée par les roues du véhicule. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité, dans une voiture d'ambulance.

Fire Board.—Le meeting des membres du Fire Board a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick. MM. De Grange, Simpson, Cason, Kuhner, Pitot, Meister, Fisher, Barker, Riley, le secrétaire Farrell et le Dr De Grange étaient présents.

Après la lecture des minutes du dernier meeting, on procède à l'audition des cas qui sont au nombre de six.

James Kennedy, de la compagnie No 6, accusé d'ivresse, est condamné à perdre cinq jours.

Jackson Castello, qui s'était absenté sans autorisation, est destitué.

On accepte la démission de James Comfort, de la Compagnie No 22, qui était accusé de désertion.

Le capitaine Geo. Payne, de la Compagnie No 13, est destitué pour inconduite.

Le capitaine Louis Bird, de l'extincteur chimique No 7, est condamné à perdre deux jours, pour s'être absenté sans autorisation.

L'affaire de A. G. Cronan, de la Compagnie No 8, accusé d'ivresse, est remise indéfiniment.

Lecture est donnée d'une communication des Sœurs du Children's Home qui font l'éloge du capitaine Stevens et des membres de la Compagnie d'échelles Lafayette No 1, pour la manière dont ils se sont conduits en éteignant un incendie qui s'était déclaré à l'asile, le 26 janvier, à 11 heures du matin.

Wm McEvans est nommé lieutenant de la compagnie No 7 et James Buhler, lieutenant de la compagnie No 13.

Communication de M. A. B. Griswold qui demande au Board de faire réparer son balcon qui a été endommagé par la fumée d'une pompe stationnée au coin des rues Royale et Canal, la veille du Mardi Gras.

Pétition de Wm Heatherman, capitaine de la compagnie No 18 qui demande qu'une enquête soit faite au sujet de l'accusation portée contre lui pour ne pas avoir aidé l'agent Schafe à opérer une arrestation.

Un congé de 60 jours est accordé à A. W. Wattigny.

Les surnuméraires suivants sont nommés :

S. S Spencer, H. A. Lucich, Dan O'Leary, A. Delpuget, Fred Serpass, Richard Ryan, H. M. Kernan, T. C. Simoni, D. McManus, Jas Daly, David Doyle, W. H. Weaver et Bernard Sass.

Le chef O'Connor fait son rapport dans lequel il dit que les pompes Nos 18 et 20 et les extincteurs chimiques Nos 7 et 8 ont été réparés et sont maintenant en parfait état.

Il y a eu pendant le mois dernier, soixante alarmes, et les pertes par le feu ont été de $100,428 couvertes par $187,820 d'assurances.

Les nouvelles voitures de tuyaux traînées par deux chevaux ont été mises à l'essai et ont donné des résultats si satisfaisants, que le chef recommande leur adoption, à la place des anciennes voitures.

A la requête du maire, on a employé plusieurs pompes pour nettoyer les rues de la ville, pendant les fêtes du carnaval.

Le chef a remis au trésorier les sommes suivantes reçues par lui pendant le mois :

De la Compagnie des Eaux de la Nouvelle-Orléans pour l'emploi d'une pompe, $52 50.

De la Consumers' Ice Co., $25.

Vente de tuyaux hors de service, $6.

Total—$83 50.

Les inspecteurs des chaudières ont informé le chef qu'ils désiraient se livrer à une inspection des pompes.

M. O'Connor termine son rapport en disant qu'il a été notifié par le trésorier de la ville que de nombreux pompiers avaient violé l'article No 27 de l'ordonnance No 5614 C. S. qui défend aux employés du département du feu d'engager leur salaire.

Il est décidé de porter des accusations contre les pompiers suivants qui ont violé cet article :

Compagnie No 7—Jas Eckert, John Bauer, F. G. Boyce, A. Schlessinger, E. Peres.

Co. No 3—L. Pittfield, C. Hildebrand, John H. Smith, James Armer et S. Guérin.

Co. No 10—C. Bouchereau et I. Busha

Co. No 9—I. Meyers, T. Gallicio, A. Swan et G. Blanque.

Co. No 8—John Robeats, J. V. Leclero, A. G. Cronan, B. Grant et G. Stevens.

Co. No 24—B. Hensell.

Co. No 25—W. J. Lee, J. J. Duffy, A. Macklin, F. Foley, Thomas Haley et C. Phillipps.

Co. No 6—J. J. Thomas, M. Butter, S. Finlin et J. O'Mara.

Co. No 13—A. Earnhardt, J. D. Welsh, L. Lahmiller, G. Payne et W. M. Evans.

Co. No 12—D. McMahon.

Co. H. & L. No 1—A. Stevens, Chas. Timple, T. Graber, H. Stevens, G. Ball et R. Hamilton.

Co. No 14—J. Berkery, S. P. Rogan, M. J. Brady.

Co. No 23—Wm Gleason et C. D. Smith.

Co. No 20—C. B. McDonald.

Co. No 2—E. J. Ryder, Lem Clark, H. Hilbert, J. Costello et R. W. McCloskey.

Et les pompiers suivants appartenant à différentes Compagnies : L. Hildert, J. H. Stanch, P. P. Flynn, M. Gauthereaux, J. B. Duggan, Gus Michel, Sr., Gus Michel, Jr., T. P. Kostmeyer, Geo. Achor, E. R. Chevalley, Jr., L. Bird, A. McCloskey, R. Sullivan, A. Doris, W. P. Sweeney, M. Messner, J. L. Fitsch, Morris Connors, W. J. Kennedy et A. Diebel.

Sur motion de M. Pitot il est décidé que les pompiers qui, ayant été malades, n'auront pas reçu les soins du médecin du département du feu, ne toucheront aucun salaire pendant leur maladie.

Les démissions suivantes sont acceptées :

T. H. Lucchesi, capitaine de la Co. No 7; Fred Achor, lieutenant de la Co. No 11; P. H. Gerstner, lieutenant de la Co. No 1; J. W. Halpin, de la Co. No 2; Clarence 8 Philips, de la Co. No 5; J. V. Leclere, de la Co. No 8.

Sur motion de M. DeGrange, il est décidé qu'à partir du 1er mars, les pompiers ayant engagé leur salaire, seront condamnés à perdre de cinq à vingt jours d'appointements.

Sur motion de M. Kuhner, M. McLaughlin, de la compagnie No 6, est nommé senior-captain, de la rue du Canal à la rue Félicité.

Arrestation—Le caporal Duffy a arrêté hier à 4 h. 15 de l'après-midi et écroué au poste de police du deuxième precinct, une négresse nommée Elvira Rigby qui s'était introduite chez M. Ernest Martins, No 268 rue Erato, et y avait volé une couverture évaluée $5.

—Le détective Pécora et l'agent Dayton ont arrêté hier un nommé Frank Wilson alias Edward Rivers alias Hart qui avait volé une somme de $140 à un étranger descendu à l'hôtel Cassidy.

Le prisonnier qui est un voleur dangereux, avait été arrêté au mois de juin 1884, par le même détective pour avoir volé une somme de $100, dans la caisse d'un café situé au coin des rues Douane et Passage de la Bourse.

Le feu.—A 5 heures 30 du soir, des étincelles s'échappant de la cheminée d'une machine à vapeur, ont mis le feu à un tas de bois, dans la scierie à vapeur de M. Chas Noel & Cie. Le stock et l'immeuble sont assurés pour $25,000 à l'agence Woods.

Vol.—Hier à 4 heures de l'après-midi, Joe Reed, un barbier de Mobile, Ala. s'est présenté au No 55 de la rue Bourbon, appartenant à Mme Glady et se faisant passer pour un inspecteur du Bureau de Santé, il a visité l'immeuble.

Mme Glady l'ayant laissé seul quelques instants l'a aperçut dans la chambre d'un blanchisseur chinois nommé Yee Hop, et a essayé de le maintenir jusqu'à l'arrivée de la police; mais il réussit à se dégager et enfila la rue Bienville, poursuivi par l'agent Pollock, qui réussit à le mettre en état d'arrestation.

En le fouillant, au poste du troisième precinct, on a trouvé sur lui une somme de $39. 70. Le Chinois a déclaré qu'on ne lui avait volé que $25.

Menus faits.—Le cylindre d'une des machines de l'usine de la compagnie de lumière électrique Louisiana a éclaté, hier soir à 9 heures 45. Personne n'a été blessé.

—A 3 heures de l'après-midi, Joe Doyle, un enfant de 13 ans, a légèrement blessé à la tête avec un manche à balai, Russell Cammack, un de ses camarades avec lequel il jouait rue Baronne, près Canal. Une voiture d'ambulance a été appelée, et après avoir reçu les soins des étudiants, le blessé a été transporté chez ses parents, No 65 rue Bourbon.

—Eddie Butler, une femme de couleur de 20 ans, demeurant No 112 rue Monroe, à Alger, a été accidentellement blessée d'un coup de revolver à la tête par un nègre du nom de Joe Bell. Elle a reçu les soins du Dr Brown, qui a déclaré la blessure très dangereuse.

—Mercredi soir à 11 heures, Richard Mason, un Anglais de 43 ans, qui se reposait sur la voie du chemin de fer de l'Illinois Central, à environ deux milles de la ville, a été attaqué par deux nègres dont l'un l'a renversé sans connaissance, d'un coup de baton à la tête. Ses agresseurs ont pris la fuite après lui avoir volé une somme de $3 50. Quand il a repris connaissance, Mason s'est fait conduire à l'hôpital.

—Le caporal G. Porteous et l'agent Gibbons ont arrêté hier comme suspects Ed Bradley et Joe Finan, deux forçats libérés.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

L'Annexion de Hawaii aux Etats-Unis.

Le Traité soumis au Sénat.

Washington, 16 février—Le traité d'annexion conclu entre le secrétaire Foster et les ambassadeurs Hawaiens, a été soumis hier au Sénat, mais la substance n'en a pas encore été livrée à la publicité.

Le message de M. Harrison accompagnant ce document, est bref. Le président dit qu'on a préféré l'annexion des îles à l'établissement d'un protectorat. Il ajoute que les Etats-Unis ont été absolument étrangers au renversement de la monarchie, et que le retour de Liliukalani au pouvoir est peu désirable sinon impossible.

Il est urgent qu'aucune autre puissance n'accapare ces îles ; il y va de notre sécurité et de la paix du monde.

Il est important d'agir sans retard. Si le traité est approuvé par le Sénat, la paix et l'ordre seront rendus à ces îles par les lois en existence jusqu'à ce que les Etats-Unis leur donnent une forme permanente de gouvernement. Les lois nouvelles seront, je n'en doute pas, impartiales et protégeront les natifs au même degré que les autres résidents de l'île; elles devront leur laisser le plus de liberté possible, surtout en matière de religion."

Le secrétaire Foster a adressé au Président une lettre dans laquelle il passe en revue tous les événements relatifs au soulèvement de Hawaï et ajoute que les provisions du traité réservent au Congrès le soin de choisir la forme de gouvernement du territoire annexé, et de décider toutes les questions économiques et politiques. Il termine en disant qu'il a reçu pendant les négociations des représentants de toutes les puissances, l'assurance que celles ci approuvent l'annexion.

Un représentant des Etats-Unis qui résidera à Honolulu aura le pouvoir de s'opposer à tout acte du gouvernement provisoire et jusqu'à ce que le congrès ait voté des lois nouvelles les relations commerciales entre les Iles, les Etats-Unis et les puissances étrangères, resteront ce qu'elles sont.

Les Chinois ne pourront plus immigrer dans l'île et ceux qui y sont ne pourront pas venir aux Etats-Unis.

Ceux-ci prennent charge de $3,250,000 de la dette du pays annexé et ils s'engagent à payer à la reine Liliou-kalani une pension viagère de $20 000 par an et $150,000 à la princesse Kaiolani.

Le traité sera ratifié à Honolulu dans le plus bref délai par le commissaire résident, dont la nomination constitue une des clauses du dit traité.

Celui-ci ne donne pas aux planteurs sucriers le privilège de toucher la prime accordée par le bill McKinley.

Washington, 16 février—Le texte du traité a été livré dans la journée à la publicité.

Il débute par une revue des événements, y compris l'envoi des ambassadeurs, leurs entrevues avec le secrétaire Foster, etc., et continue ainsi ;

"Les deux puissances ont donné plein pouvoir à leurs représentants respectifs, à savoir : Le président des Etats-Unis et J. W. Foster, le secrétaire d'Etat, d'une part, et de l'autre MM. Lorin, Thurston, W. Castle, S. Wilder, C. L. Carter et J. Marsden, lesquels après une entente mutuelle sont arrivés aux conclusions suivantes :

Art. 1.—Le gouvernement des Iles Hawaï s'engage par le présent traité à céder aux Etats-Unis, à dater de sa ratification, sans réserve et pour toujours, le droit de souveraineté sur les îles Hawaii et les territoires qui en dépendent et qui deviendront désormais partie intégrante des Etats-Unis.

Art. 2.—Le gouvernement des Iles Hawaii cède et transfère aussi aux Etats-Unis les terres de la couronne, les édifices publics, les ports, les fortifications et toute autre propriété publique quelle qu'elle soit, appartenant au gouvernement, ainsi que tous les privilèges que confère la possession de ces propriétés.

Art. 3.—Les lois en vigueur aux Etats-Unis relativement aux terres seront appliquées à celles de Hawaii, mais le congrès votera ultérieurement des lois spéciales.

En attendant, celles du pays seront maintenues en vigueur, mais un commissaire résident aura le pouvoir de s'opposer à certains actes du gouvernement, et ses décisions devront être sanctionnées par le président. Dans un délai d'un an à partir de la ratification de ce traité, le Congrès votera les lois nécessaires au gouvernement des îles.

Les consuls des puissances étrangères n'auront plus d'autorité avant d'avoir été reconnus par les Etats-Unis et d'en avoir reçu leur exequatur.

Art. 4.—Les Chinois ne pourront plus immigrer à Hawaii et ceux qui y habitent ne seront pas autorisés à venir aux Etats-Unis.

Art. 5.—Les Etats-Unis prendront charge à partir de la ratification du traité de la dette publique des Iles Hawaii, mais pas pour une somme dépassant $3,250,000. Tant que le présent gouvernement ne sera pas remplacé il continuera à payer les intérêts de cette dette.

Art. 6.—Le gouvernement des Etats-Unis paiera un an après la ratification du traité, une somme de $20,000 à la reine. Cette somme lui sera servie annuellement comme pension viagère, pourvu qu'elle fasse preuve de bonne foi et qu'elle se soumette à l'autorité des Etats-Unis et au gouvernement des Iles.

Les Etats-Unis paieront en outre à la princesse Kaiulani une somme de $150,000 un an après la ratification du traité.

Art. 7.—Le présent traité sera ratifié par le Président des Etats-Unis, avec le consentement et sur l'avis du Sénat, d'une part, et de l'autre par le gouvernement provisoire des îles Hawaii et les documents seront échangés à Honolulu le plus tôt possible.

Un mois après cet échange le gouvernement provisoire fournira au commissaire résident une liste complète de toutes les propriétés cédées et transférées.

En foi de quoi les plénipotentiaires ont signé les articles ci-dessus et y ont apposé leur sceau.

Fait en double à Washington, ce 14 février 1893.

Signé :
J. W. FOSTER,
L. A. THURNSTON,
W. R. CASTLE,
C. L. CARTER,
J. MARSDEN.

Les ambassadeurs ont l'intention de quitter San Francisco pour Honolulu par le steamer qui doit partir le 3 mars et ils espèrent pouvoir emporter des copies du traité, ratifiées par le Sénat.

S'il en est ainsi, ils apporteront avec eux dans l'île, la première nouvelle de la ratification du traité.

FRANCE.

Le choléra à Marseille.

Paris, 16 février—On dit que les bruits répandus au sujet de l'épidémie cholérique à Marseille sont exagérés et qu'il y a eu, du 1er janvier au 13 février, 243 décès de moins que pendant la période correspondante de 1892.

A la Chambre.

Paris, 16 février—La Chambre des Députés a voté par 315 contre 186 voix l'ordre du jour proposé par le ministère, faisant ainsi échouer la tentative faite par les boulangistes et les réactionnaires de renverser le gouvernement.

DR. PRICE'S Cream Baking Powder.

La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque ; Pas d'Alun.

En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

LA SITUATION A TOPEKA.

Kansas City, Mo., 16 février—Ce matin à 3 heures, un train spécial du Santa Fé R. R. emmènera à Topeka quatre correspondants de la Presse Associée et des télégraphistes.

On pense que l'on essaiera de très bonne heure de chasser les républicains du capitole avant qu'ils aient obtenu les renforts qu'ils attendent des républicains et démocrates des villes voisines.

Topeka, 16 février, 8 heures du matin—La situation reste la même. De nouveau le colonel Hughes a refusé d'obéir aux ordres du gouverneur et les seules ressources de celui ci, outre la milice régulière, sont les trois compagnies de volontaires composées de populistes.

Le colonel Warner, un républicain, a dit au sujet de ces compagnies : "Ce sont les agneaux du gouverneur. Nous sommes les loups qui les dévorerons si l'occasion nous en est fournie.

Le gouverneur refuse de dévoiler ses plans.

La ville est noire de curieux qui sont venus des localités voisines. Chaque train amène de nouvelles troupes régulières et des volontaires républicains et populistes qui armés de revolvers, de carabines et de fusils sont anxieux de prendre part à la bataille que l'on avait annoncée pour aujourd'hui.

Le Capitole est entouré de soldats et de civils.

Personne ne peut franchir la ligne des sentinelles sans une passe signée du gouverneur et contresignée par l'adjudant-général.

Les populistes ont allumé des feux dans les rues pour se réchauffer en attendant les événements.

La batterie A, (42 hommes) a été placée à l'entrée du Capitole avec un canon et une grande provision de munitions.

La batterie B (18 hommes) garde l'arsenal. Les affaires sont suspendues et il y a plus d'enfants autour du Capitole que dans les écoles. Les hommes marchent par groupes et il est rare de les rencontrer seuls dans les rues.

Le refus du Col. Hughes d'obéir aux ordres du gouverneur, a eu pour effet de démoraliser les troupes. La milice est en grande partie composée de républicains qui ne sont nullement anxieux de faire leur devoir.

En violation des ordres de l'adjudant-général, ils ont fait parvenir, à l'aide de cordes, aux assiégés, des paniers de provisions apportées par des amis. La batterie de Wichita a même permis que son canon fut mis hors d'usage. Il y manque une pièce essentielle dont l'absence le rend inutile. Les soldats ont tous été questionnés à cet égard, et ont déclaré qu'ils ignoraient où était passée cette pièce.

Le shérif Wilkinson assermente un millier d'hommes pour maintenir l'ordre. On pense toutefois que c'est une ruse pour venir en aide aux républicains.

Topeka, Kans., 16 février—Aux derniers avis, les populistes ont pour ainsi dire abandonné la parti. Ils se sont réunis à midi et ont décidé de ne pas insister plus longtemps pour pénétrer dans la Chambre des Représentants.

Il y a maintenant en ville 500 hommes appartenant à la milice régulière et environ autant de volontaires, dont 100 populistes.

La nuit dernière a paru aussi longue que froide aux républicains, car le concierge s'est montré implacable et a laissé fermés les robinets du calorifère.

Il faisait très froid dans la salle et ceux qui l'occupaient ont été obligés de se livrer à la marche et autres exercices pour se réchauffer. Dormir, il n'y fallait pas songer, quant aux vivres, ils n'en ont pas eu souci, les sentinelles ayant laissé passer des provisions.

A 4 h. A. M., six fourneaux à gasoline ont été hissés par les fenêtres et les assiégés se sont groupés autour pour se chauffer.

Quelques uns ont joué aux cartes pour passer le temps. Le marteau de forgeron dont le speaker Douglas s'est servi hier pour enfoncer la porte et qui lui a servi de maillet pendant la journée était posé sur son bureau comme symbole de force et d'autorité.

Les républicains ont été soulagés en apprenant du Col. Hughes que tant qu'il aurait le commandement des troupes ils ne devaient rien redouter de celles ci.

Nous sommes les maîtres de la situation, a dit le Col. Warner, au lever du jour ; la milice est de notre côté ; quant aux volontaires, nous pouvons en réunir autant que les populistes.

Nous nous battrons tant qu'il sera nécessaire pour conserver des droits que nous avons légalement acquis.

Plusieurs autres ont exprimé les mêmes opinions.

A 8 heures, des paniers ont été hissés par les fenêtres et après avoir déjeuné, les républicains se sont assis pour attendre les événements.

A 10 heures, le gouverneur Lewelling a pris lui-même le commandement des troupes.

A 11 heures, le shérif a eu un long entretien avec le col. Hughes.

Il a annoncé qu'il allait prendre charge du Capitole afin de faire lever le siège qui constitue un bris de paix et une menace pour la sécurité de la population. Ce projet était d'autant plus aisé à accomplir que les troupes avaient consenti à reconnaître l'autorité du shérif.

A 11 heures 30, on a annoncé que la milice montait les escaliers pour livrer un premier assaut. Immédiatement on s'est mis sur la défensive à l'intérieur, mais on a reconnu que c'était un détachement de députés shérifs et par conséquent des amis.

A 12:30, une compagnie de 30 hommes, drapeau au vent et tambour en tête, a demandé à être admise dans la salle. Ils se sont donnés comme des gardes Lawrence venues pour protéger les républicains, mais ils ont été reconnus pour des populistes et chassés.

A 11 h. le gouverneur a donné avis aux républicains que s'ils n'évacuaient pas la salle dans un quart d'heure, il serait obligé de les en chasser à la pointe des bayonnettes.

Les républicains n'ont fait que rire de cette menace, ils ont doublé le nombre des gardes dans le corridor et à toutes les portes et ont attendu l'attaque.

Au bout d'une heure, les troupes n'avaient pas encore paru.

A midi une voiture pleine de provisions est arrivée.

A 2 heures, F J Close, secrétaire du gouverneur Lewelling s'est présenté au Capitole et a donné lecture d'une proposition du gouverneur selon laquelle il s'engage à retirer les troupes du Capitole et à ne pas laisser les populistes menacer plus longtemps les républicains, à condition que les débats commencés par ceux-ci seront interrompus, que le shérif enlèvera tout pouvoir à ses députés et n'essaiera pas de s'opposer aux actes des populistes et des fonctionnaires de l'Etat, y compris la milice. Ce pacte devra être observé jusqu'à l'ajournement de la session de la Législature.

Les républicains discutent en ce moment cette proposition.

Accident de chemin de fer.

Keokuk, Iowa, 16 février—Un autre accident de chemin de fer a eu lieu ce matin sur le Santa Fe R. R., près de Medill.

Un train de voyageurs est passé au travers d'un pont. On n'a pas encore de détails de l'accident.

Pour l'Exposition

New York, 16 février—Après un voyage à Naples et au Havre, le bateau école *Constellation* a jeté l'ancre en face de la 20me rue hier soir. Il a à son bord 80 tonnes de statues et tableaux pour l'exposition, représentant l'envoi italien et une partie de celui de la France.

Incendie.

Birmingham, Ala., 16 février—Le feu a pris à minuit dans les bâtiments de la Alabama Gas & Fixtures Co., qui ont été détruits.

Les pertes s'élèveront à $75,000 pour le stock et $25,000 pour les bâtiments.

Explosion.

Pittsburg, Pa., 16 février—Une explosion qui s'est produite dans la fabrique de poudre de McAbee a fait deux victimes. Plusieurs autres ouvriers ont été brûlés ou blessés.

Les pertes s'élèvent à $14,000 et sont couvertes par les assurances.

Pourquoi la famille impériale ne visitera pas l'exposition.

New York, 16 février—Une dépêche de Baltimore annonce à un journal de New York que le consul-général Speiss qui est chargé par l'Allemagne de l'organisation de son exposition à Chicago, a affirmé qu'aucun membre de la famille impériale ne visiterait l'exposition, à cause de la réputation des anarchistes de Chicago.

NOUVELLES DIVERSES.

Constantinople, 16 février—Le maréchal de Dunmore est arrivé ici à cheval de Pamir qu'il a quitté en février 1892.

Dans un salon cosmopolite, on présente un jeune homme à un magistrat.

—Très heureux, monsieur, dit celui-ci, de faire votre connaissance. J'ai beaucoup connu monsieur votre père.

—???

—Oui, c'est moi qui ai été chargé de diriger l'instruction ouverte contre lui.

X.... aime beaucoup les chats.

Z...., qui a l'esprit mal fait profite de l'occasion pour exalter la race canine.

—Comment ! lui dit X...., vous osez dire qu'il y a des chiens qui ont plus d'esprit que leurs maîtres !

—Certainement, c'est rare, mais j'en ai un !

Entre capitaines :

—Est-il toujours comme ça, le colonel ?

—Toujours !

—Je vous plains.

—Vous avez tort. Je ne connais pas d'homme ayant un caractère plus égal.

? ?.......

—Oui. Il est "toujours" à ne pas prendre avec des pincettes.

La logique des enfants est parfois, terrible :

On racontait à Bob que le bourreau venait d'exécuter un criminel.

—Et qu'est-ce qu'il avait fait ce criminel ? demande Bob.

—Il avait tué.

—Alors, quand tuera-t-on le bourreau?

Guibollard au restaurant.

—Garçon ! combien la portion de lapin ?

—Cinquante centimes, monsieur !

—Très bien ; et la sauce ?

—La sauce ne coûte rien, monsieur !

—Parfait ! Servez-moi un plat de sauce. J'ai apporté du pain.

Le petit Z.... est d'un orgueil incommensurable. Il se croit, de bonne foi, la cause suffisante et nécessaire de tout ce qui se produit ici bas

L'autre soir, il sortait du cercle :

—Ah sapristi ! s'écrie t il, ces choses-là n'arrivent qu'à moi.

—Eh quoi donc ? fait un ami.

—Vous ne voyez pas.... Il pleut !

Dans une rue de Berlin.

—Tenez, mendiant suspect, voici un marc.

—Ah ! mon capitaine, merci, ça fait la deuxième fois que vous me sauvez la vie !

—Comment cela ?

—J'étais derrière vous à Dijon quand vous avez fichu le camp, et je vous ai emboîté le pas !!

Le comble de la fin :

—Quel est le comble de la cruauté, pour une nourrice ?

—C'est de laisser, du matin au soir, son nourrisson s'entêter !!

—LE—

KING'S ROYAL GERMETUER

GUERIT

LA GRIPPE.

Le Rév. W. G. E. Cunningham éditeur de l'Ecole littéraire du Dimanche, M. E. Church du Sud, dit : "La "Grippe" s'est attaquée à moi pour la seconde fois le printemps dernier. Une bouteille de Germetuer m'a soulagé comme à ma première attaque. Je me suis entièrement débarrassé de tout symptôme de la grippe pour le moment."

Rhumatisme.

Nouvelle Orléans 20 août 1892.

"Nous sommes heureux de reconnaître la valeur du King's Royal Germetuer que nous avons trouvé efficace dans toutes les affections rhumatismales.

Les Sœurs du Bon Pasteur.

EMPOISONNEMENT DU SANG.

Vieilles plaies signalées par les journaux.

Les nombreux amis de H. B. Bigg notre ancien concitoyen, seront heureux d'apprendre que l'ancienne plaie qu'il avait sur la jambe et qui le faisait tant souffrir est entièrement guérie.—News Ozen, Kentucky.

CATARRHE

Ce que le Dr Hawthorne dit au sujet du Germetuer.

Je suis guéri du catarrhe. Je crois qu'il me serait possible de me procurer un certificat de ce genre de tout médecin compétent, je n'ai absorbé aucune médecine dans les derniers six mois, sauf le King's Royal Germetuer ; ma santé est meilleure qu'elle ne l'a été depuis 30 ans.

Dyspepsie.

Une fille de M. M. E. Abbey d'Atlanta, Géo. a été guérie d'un cas de dyspepsie datant de très loin, après avoir essayé de tous les remèdes.

Les petites misères de la vie.

Rien ne guérira de brûlures de furoncles, de clous d'engelures d'eczéma d'irritations cutanées de tout genre comme le Germetuer, appliqué extérieurement toutes les dix minutes jusqu'à ce qu'il y ait soulagement.

—Fabriqué par le—

King's Royal Germetuer Co., seulement, à Atlanta Géo.

Faites usage des Pilules du Dr King pour le foie et la constipation.

I. L. LYONS, Agents distributeurs.

3 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Etat de la Louisiane vs. Sonny Elexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,3[illegible]7—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District Municipal portant le numéro municipal 143 rue South Liberty, et désigné comme le lot No 33, dans l'îlet No 332, borné par les rues South Liberty, Perdido, Poydras et Franklin, et mesurant 26 pieds de face à la rue South Liberty sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles.

Saisi comme la propriété de Nicholas Gasper sécurité.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas Gasper sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

REMY KLOCK,
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. J. Trenchard vs. Paul Monteleone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37 170.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Carlin, Chestnut, Plaquemines et Valence, terrain No 18 sur un plan annexé à l'acte dressé pardevant feu C. Pollock, ancien notaire, le 28 juin 1836, et mesurant trente pieds de façade rue Chestnut, sur une profondeur de cent pieds, et contigu au terrain No 19.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 fév—10 17 24 mars 3 10 15

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,960—Division "E"—Charles F. Belden vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Aux créanciers de Charles F. Belden et à toutes autres personnes intéressées dans cette affaire.—Vous êtes par le présent notifiés qu'une réunion des créanciers de Charles F. Belden sera convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant H. L. Garland, Jr., notaire public en cette ville, à son Bureau No 13, Commercial Place, commençant le MARDI, 7 mars 1893, à 11 heures A. M., pour considérer et déterminer si l'intérêt du dit Charles F. Belden dans une certaine propriété foncière sera vendu, et s'il en est ainsi, dans quels termes et conditions.

Nouvelle Orléans, 2 février 1893.
Par ordre de GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 fév—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C—Otto A. P. Stoll vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable Otto A. P. Stoll soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire public, à son bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, MERCREDI, 8me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et d'aviser sur la proposition de compromis par la American Homestead Company, et pour délibérer et aviser si la propriété foncière décrite sera vendue et pour fixer la manière, l'heure, les termes et conditions de la vente.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1893.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme, JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 fév—3 fois 8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,976—Division C—Rousseau, Latour & Co vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de Rousseau, Latour & Cie, composée de Ferdinand Rousseau, Victor Latour et Armand M. Delavalade, soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, notaire, en son bureau No 9 rue Carondelet en cette ville, le LUNDI, 6me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Victor Leovy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme. JAS D. RANKIN, Député Greffier.
31 janv—3f en 30 j

Mme M. A. Field vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,886—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Ganche, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 fév—10 14 19

La Meilleure Cure Pour

Toutes les maladies de la Gorge et des Poumons est le Pectoral-Cerise d'Ayer. Il n'a point d'égal comme remède curatif de la toux.

La Bronchite.

"Quand j'étais jeune garçon, j'avais une maladie bronchique d'un caractère tellement persistant et opiniâtre, que le médecin la prononça incurable avec les remèdes ordinaires, mais me recommanda d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et un flacon me guérit. Depuis les quinze dernières années, j'ai fait usage de cette préparation avec de bons résultats toutes les fois que j'ai attrapé un mauvais rhume, et je connais un grand nombre de personnes, qui l'ont toujours sous la main chez elles, ne se considérant point sauves en en étant dépourvues."—J. C. Woodson, Maître de Poste, Forest Hill, W. Va.

La Toux.

"Pendant plus de vingt-cinq ans j'ai souffert d'une maladie des poumons, accompagnée d'une toux si violente, parfois, jusqu'à occasionner une hémorragie, les paroxismes durant fréquemment trois ou quatre heures. Je fus amené à faire l'essai du Pectoral-Cerise d'Ayer, et après en avoir pris quatre flacons, je fus entièrement guéri."—Franz Hoffman, Clay Centre, Kans.

La Grippe.

"Le printemps dernier je tombai malade de la grippe. Parfois j'étais complètement abattu, et si difficile était ma respiration que ma poitrine semblait être renfermée dans une cage de fer. Je me procurai un flacon du Pectoral-Cerise d'Ayer, et pas plus tôt eus-je commencé à en prendre que le soulagement suivit. Je ne pouvais croire que l'effet eût été si rapide et la guérison si complète."—W. H. Williams, Cook City, S. Dak.

LE PECTORAL-CERISE d'AYER.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les Droguistes. Prix $1, six flacons, $5.

Prompt à agir, sûr de guérir.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasin et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasin.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 12 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebiave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poete et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Station des cars, Pologne.
515 Casernes des Etats Unis.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Veuve Pierre Ader, (née Dougherty.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,165—Division B—Attendu qu'Eugène D'Hérété a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Pierre Ader, née Dougherty, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 fév—17 21 26

Succession de Joseph Duvernay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,106—Division E—Attendu que John B Vinet administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Duvernay, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 fév 16 19 25

Succession de Louise Corinne Dejan, Veuve de M. V. Abat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,147—Division B—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Louise Corinne Abat, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 fév—16 19 25

Succession de George S. Mandeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,125—Division C—Attendu que William R. Mandeville a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo. S. Mandeville, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 fév—14 18 23

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5 35 pm	Vicksburg Ex. 8:30 am
Baton Rouge accommodation 10:00 am	Baton Rouge accommodation 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex. 7:25 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:00 am	No 4 Fast Ex. 10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm

ILLINOIS CENTRAL

No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 6:00pm
No 3, Chic. Lim 8:00pm	No 4, Chic. Lim 11:30am
No 25, Local Mail and Express 7:05pm	No 26, Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'as Ex. 7:00 pm	Calif'as Ex. 8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex. 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St Louis 8:20pm
Local 10:05am	Local 3:30pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Alexandria Lo'l 5.50pm	Alexandria Lo'l 7.45am
San Antonio 6.45pm	San Antonio 5.00pm
California Ex. 10:55am	California Ex. 9.45am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 10.45 am	No 2 Limited 5.00pm
No 5 Local 8.00 am	No 6 Local 8.30 am

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9 7:00 pm	No 10 8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 8:30 am	No 8 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:00am
" 4:15 pm	" 3:00 pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7:00am
" 4:15 pm	" 5:00pm

Dimanche.

Pte la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:15 am
" 7:00 pm	" 4:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 5:00 am
" 7:00pm	" 7:15 am
	" 5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 9.00 am	Alger 4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger 5:45 pm	Alger 8:00 am

Dimanche seulement.

Alger 7:00pm	Alger 8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soin renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E. U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais :

Succursale du Bureau Hydrographique des Etats-Unis.

Forecast for February.—Stormy weather will probably prevail off the American coast and over the Atlantic generally north of the 35th parallel where fresh to strong gales principally from the westward, will be encountered about once a week. Northers will occur less frequently in the Gulf of Mexico, but may still be of great violence. Icebergs and field ice may be encountered off Newfoundland and over the Grand Banks, although the ice season thus far has been very backward. The regions of frequent fog are indicated on the Chart, are over the Grand Banks and Georges Shoal.

Review of January.—The weather on the North Atlantic this month has not been abnormally severe, and the eastern part of the ocean, especially, has been unusually free from storms. The storm off Hatteras on Dec. 30 moved rapidly along a track about E N E and became central on the 22d about lat. 26° 30′ N., lon. 36° 15′ W., with greatly increased energy, as illustrated by the small weather map herewith. At this time the isobar of 29.70 extended from Nova Scotia to a point 150 miles south of the Azores, to Portugal, to Ireland to the southern part of Greenland and back to the mouth of the St. Lawrence River, throughout a great part of this region it was blowing a full hurricane, and at the center the corrected barometric pressure was as low as 27.75. The storm recurved toward Newfoundland on the 23d and 24th, and back again to the NE. on the 25th, thus practically occupying the entire northern part of the Atlantic for fully four days and leaving a secondary over Newfoundland that caused heavy weather for three days more. A feeble depression that reached the Atlantic from Florida on Dec. 26th developed increased energy off Hatteras on the 27th, with wind force as high as 11 and pressure as low as 29.0. Thence it moved NE and then E passing south of Bermuda and toward the Azores, where it appears to have united on Jan. 1st with another storm that originated about lat 44°, lon. 41°, on Dec. 29th. On the 2d it moved north of the Azores, with wind forces of 10 and 11 and barometer readings as low as 28.23. It remained west of the channel about a week before it died away.

Six storms reached the Atlantic from the American continent during January—on the 4th, off Labrador; on the 6th, off the Chesapeake; on the 10th, off Boston; on the 15th, off Nantucket, on the 19th below Hatteras; and on the 26th, off Halifax.

The storm that reached Labrador on the 4th caused fresh to strong SE'ly gales along the coast as it crossed the Ohio and St. Lawrence valleys on the 1st, 2d and 3d. The evening of the 2d the barometer was 28.85 at Father Point, wind West, velocity 40 miles an hour.

On Jan. 10th a storm of considerable severity passed eastward over Massachusetts Bay, with pressures as low as 29.10 and wind force of 10, and recurved sharply to the north, the pressure falling to 28.88 at Father Point that evening. Thence it moved due east over the Strait of Belle Isle and then north, toward Greenland On the 11th westerly gales of force 11 reached almost as far south as Bermuda.

The depression that passed eastward over Nantucket on the 15th was central over the Gulf of St Lawrence on the 16th, with pressure 28.60 and westerly gales of force 7 and 8. Thence it moved NE beyond the region of observation.

On Jan. 19th a depression that crossed the Gulf of Mexico on the 18th reached the Atlantic off Savannah and became central the following day about 100 miles SE. from Sable Island, with readings as low as 28.76 and wind force of 12. Thence it moved west of north over the Gulf of St-Lawrence.

But little fog has been reported thus far. One iceberg was sighted on the 5th, in 47° 35′ N. 48° 34′ W. and another on the 18th, in 48° N., 46° W.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 17 FEVRIER 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M
Ohio River—STATE OF KANSAS, à 5 P M
St-Louis—FUTURE CITY et barges, à 5 P M

SAMEDI, 18 FEVRIER 1893.

Rivière Rouge—E. B. WHEELOCK, à 5 P M
Bayou Sara—STELLA WILDS, à 5 P M
Bayou Têche—TECHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ANNA B. ADAMS, à 5 P M
Bayou Macon et Tensas—DANUBE, à 5 P M

Marchés.

Havane, 16 février—Or espagnol 249 à 249 1/4. Change calme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 16 FEVRIER 1893.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship am Hudson, Kemble, New York.
Steamship am El Monte, Hawthorn, New York.
Steamship am Foxhall, Loesle, Port Limon.
Steamship am City of Dallas, Raymond, Livingston, via Belize et Puerto Cortez
Steamship ang Tregenna, Gleeson, Rouen, via Norfolk, Va.
Barque norv Melanesia, Frivold, Pensacola, sur lest.

ARRIVES.

Steamship norv Aalesund, Schage, Bocas del Toro.
Steamship ang Loango, ——, Londres.
Steamship ang Rosemorran, Noteman, New York, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR.

Anna B Adams, Delahoussaye, Lockport.
Jesse K. Bell, Campbell, Waterloo.
Loutre Kentucky, ——, Golden Ranche.

Arrivages de produits.

WATERLOO—par steamer Jesse K Bell—4 balles coton 266 sacs graine coton 56 sacs riz brut 90 boucauts sucre 461 barils sucre 137 barils mélasse

LOCKPORT—par steamer Anna B Adams—80 boucauts sucre 49 barils mélasse 6 boucauts fond de citerne 8 barils de [illegible] barils sucre 110 sacs riz brut

GOLDEN RANCHE—par loutre Kentucky—80 barils sucre

Reçu par les chemins de fer:

4463 balles coton

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1629 balles coton

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 803 balles coton 46 boucauts sucre 2 barils sucre 434 barils mélasse

YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—1469 balles coton

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—456 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—107 balles coton

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Louisiana, Gager .... parti 11 fév
Steamship El Paso, Gardner .... parti 11 fév
Steamship El Norte, Hawthorn .... parti 8 fév
Steamship S Harrowing, Hughson .... parti 7 fév

BALTIMORE

Steamship Rosemorran, Noteman .... parti 6 fév

PHILADELPHIE.

Steamship Bostonian, Smith .... parti 2 fév

LIVERPOOL.

Steamship Traveller, Bell .... parti 5 fév
Steamship Barbadian, Highton .... parti 4 fév
Steamship Astronomer, Wallace .... parti 30 janv
Steamship Louisianian .... parti 28 janv
Steamship Electrician, James .... parti 26 janv
Steamship Yucatan, Highton .... parti 16 janv
Steamship Costa Rican, Alexander .... parti 12 janv
Steamship Cuban, Coward .... parti 17 déc
Barque Glen Grant, England .... partie 9 nov
Barque Osseoa, Shand .... partie 17 nov
Steamship Nicaraguan, Winder .... parti 28 janv

LONDRES.

Steamship Loango, —— .... parti 19 janv

ANVERS

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille. .... parti 31 déc

BORDEAUX.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille .... parti 9 janv

HAVRE

Steamship Marseille Gendillon .... parti 4 fév

DUBLIN.

Steamship Stamboul, Cann .... parti 13 déc

GENES.

Steamship Duke of York .... parti 21 janv
Barque Concettina, Crescuolo .... partie 1er nov
Barque Unione, Galatola .... partie 20 oct

LAS PALMAS

Steamship Ravenswood, Newton .... parti 3 fév

PALERME

Steamship Giava, Starince .... parti 2 fév

RIO DE JANEIRO.

Steamship Phidias, Dixon .... parti 31 janv
Barque Prince Rupert, Johansen .... partie 8 janv
Barque Agara, Soares .... partie 19 déc

ALGER.

Steamship Scots Greys .... parti 6 fév

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Amethyst	....	1er dist. 20
Abana	Brême	4e dist. 43
Beeswing	Hambourg	Gretna
Cases	U K or Continent	Elevator
City of Dallas	Puerto Cortes	3e dist. 30
Coomassie	Havre	rue 1re
Ciluranum	Anvers	rue 3e
Donau	Brême	4e dist. 45
Deramore	Afrique	3e dist. 34
El Monte	New York	Alger
Engineer	Liverpool	3e dist. 31
Eric	U K or Continent	Elevator
Excelsior	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Governor	Liverpool	Southport
Glendower	Rotterdam	rue 5e
Goldsworthy	En réparation	3e dist. 35
Hudson	New York	2e dist. 8
Harlau	Bluefields	Alger
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Lago Bay	U K or Continent	Elevator
Morgan	Havane	Alger
North Erin	....	3e dist. 30
Orion	Liverpool	2e dist. 10
Prahbeld	Havre	rue 6e
Peveril	Havre	4e dist. 44
Ravensdale	Progreso	1er dist. 13
Rover	Ruatan	1er dist. 14
Seriea	U K or Continent	Elevator
Storm King	Brême	4e dist. 43
S Pizzati	Honduras	1er dist. 15
Serra	Liverpool	3e dist. 27
S Oteri	Laid up	1er dist. 15
Thos Melville	Rotterdam	rue 6e
Thordisa	U K or Continent	Elevator
Tregenna	U K or Continent	Elevat.
Vera Cruz	Mexico	3e dist. [illegible]
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
NAVIRES.		
Roland	Russie	rue 2e
Stephan	....	rue 1re
Sirius	Russie	rue 2e
BARQUES.		
Arcangelo Padre	....	3e dist. 26
Consiglio Galatola	Portugal	rue 7e
Duisburg	Dublin	Southport
Melanesia	Kassie	rue 7e
Nanny	Oporto	rue 2e
Pippo	Portugal	rue 1re
Restituta Madre	Lisbonne	1er dist. 32
GOELETTES.		
Clara A Buckman	Havane	rue 6e
C W Jones	Grand Caillou	2e dist. 7
E J Pendleton	Boston	3e dist. 30
Laura M Lunt	....	rue Washington
Kebt Luff	....	1e dist
Storm King	Utilla	3e dist. 30
Santo Oteri	Ruatan	1er dist. 12

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31me jour de décembre 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières		$93 550 00
Bons de ville et autres		108 415 00
Actions		22,746 50
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance	$549,388 54	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	1,622,949 09	
		7,192,337 63
Papiers suspendus évalués à		1 362 94
Prêts sur demande	$1,251 032 27	
Change à vue	301,891 65	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House	999,343 47	
		2,552,268 39
Total		$4,971,680 46

PASSIF.

Capital payé	$1,000 000 00
Surplus	300 000 00
Profits non divisés	172 067 35
Dividendes non payés	37 106 00
Dépôts à retirer contre chèques	3,453 942 08
Circulation	8,565 00
Total	$4,971,680 46

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. } Fait et signé sous serment devant moi le trente-unième jour de décembre 1892.

A. G. LA PICE, Notaire Public.
1er janv—1t

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI ANNUEL.

Nlle Orléans, 20 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande	$394 229 40	
Prêts à échéance	865,761 36	
Surtirages garantis et non garantis	28 791 39	1 248,781 35
Bons des E U	50 000 00	
Bons de l'Etat de la Louisiane	243 750 00	
Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans	60,625 00	
Autres sécurités	14,729 92	369,104 92
Meubles et installations		3,978 18
Maison de banque		36,000 00
Autres propriétés foncières		22,289 67
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Dû par le trésorier des Etats Unis		3,000 00
Items comptant		188 90
Dû par les agents de réserve de New York, à savoir :		
Banque de New York N. B. A.	$76,265 09	
National Park Bank	37,427 68	
Seabord National Bank	53,339 08	
Banque Nationale des Etats Unis	42,584 18	
Dû par d'autres banques et banquiers	75,356 49	
Changes étrangers	32,973 65	
Espèces	152,435 50	
Billets légal tender	130,860 00	
Billets de banques nationales	7,320 00	
Monnaie courante fractionnelle	1,327 64	
Chèques pour le Clearing House	140,851 09	792 640 40
Total		$2,468,233 62

PASSIF.

Fonds capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		132,468 07
Dividendes non payés		2,074 00
Dividende semi annuel 4 pour cent payable le 3 janvier 1893		17 000 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,507,190 71	
Demande certificats de déposants	12,357 82	
Dû aux banques et banquiers, sujet à des chèques	288,653 52	1,809,191 35
Bills payables		37,500 00
Total		$2,468,233 62

JOHN H. O'CONNOR, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi ce 21me jour de décembre 1892.

A. G. LA PICE, Notaire.
23 déc—23 au 31an

AVIS AUX CREANCIERS

James M. Walsh vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,717—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. Henderson, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 fév—14 18 23

Ferdinand Burke vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,964.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. H. Schierman, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 fév—14 18 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,082—Division A—R. P. Bateau vs. ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire R. P. Bateau soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Chas. B. Upton, notaire public, à son Bureau No 87, rue St-Charles, en cette ville, le MARDI, 14me jour de mars 1893 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme : JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
10 fév—3f en 14 mars